



Association Française pour le Nomage Internet en Coopération  
chargée de l'attribution des noms de domaine en « .fr »

# AFNIC

## Rapport d'activité 2002

### Avril 2003



# **AFNIC**

**Association Française pour le Nommage Internet en Coopération**

## **Rapport d'activité 2002**

### **Sommaire**

<b>I. Adhésions et résultats chiffrés</b>	p. 2
<b>II. Le bilan financier</b>	p. 3
<b>III. Les faits marquants</b>	p. 4
<b>IV. L'activité de nommage</b>	p. 5
<b>V. Les évolutions techniques</b>	p. 7
<b>VI. Le développement du « .fr »</b>	p. 8
<b>VII. Les actions de communication</b>	p. 10
<b>VIII. Les relations internationales</b>	p. 11
<b>IX. La vie de l'association</b>	p. 13
<b>Conclusion</b>	p. 14
<b>Annexe I : Mission de développement du « .fr » : liste des contacts</b>	p. 15
<b>Annexe II : Relations internationales : calendrier des activités</b>	p. 16
<b>Annexe III : Glossaire</b>	p. 18

# AFNIC

## Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

### Rapport d'activité 2002

Les activités de l'AFNIC au cours de l'année 2002 revêtent des aspects multiformes. Aux tâches opérationnelles de l'association en matière de nommage, s'ajoutent un ensemble d'initiatives et de développements technologiques répondant aux enjeux du déploiement de l'Internet, tant au plan national qu'international, ainsi qu'aux objectifs stratégiques des pouvoirs publics en la matière.

#### I. Adhésions et résultats chiffrés

##### *I-1 Les adhésions*

Au 31 décembre 2002, le nombre d'adhérents à l'AFNIC s'élevait à :

- Membres prestataires : 1.047 adhérents (contre 1.154 au 31 décembre 2001). En première analyse, cette stabilisation du nombre d'adhérents prestataires correspond à la faiblesse de l'activité économique générale, ainsi qu'à l'augmentation croissante, en 2002, des cas affectant la situation juridique des prestataires (transferts d'activités, fusions, et liquidations judiciaires...<sup>1</sup>). En fait, les résiliations sont compensées par de nouvelles adhésions.

Le nombre des prestataires « option 1 » s'élève à 119 membres du comité de concertation « prestataires ». La baisse de 50 % du nombre de prestataires ayant choisi « l'option 1 » au début de l'année est due aux nouvelles modalités de tarification comportant un coût unique pour toutes les opérations sur les noms de domaine, sans distinction entre prestataires « option 1 » et « option 2 ». Cette « baisse » a été moins importante qu'on pouvait le penser.

- Membres utilisateurs : 51 adhérents, répartis à raison de 25 personnes morales, dont 14 membres du comité de concertation « utilisateurs » ainsi que 26 adhérents personnes physiques, non membres du comité de concertation « utilisateurs ».
- Collège international : 29 adhérents de l'AFNIC en qualité de membres « correspondants » (au lieu de 17 en 2001).

##### *II-2 Les résultats chiffrés*

Les données chiffrées de l'année 2002 (au 31 décembre) se caractérisent par :

- un nombre de noms de domaine installés de 163.440, ce qui représente une augmentation de 10 % (contre 28 % pour 2001) par rapport à l'ensemble des noms de domaine installés au 31 décembre 2001 ;
- 28.685 créations en 2002 (contre 39.897 en 2001) soit une baisse de 28% des créations par rapport à l'exercice précédent. Ce tassement des enregistrements de noms de domaine, déjà constaté en 2001, correspond à un ralentissement continu à l'échelle mondiale ;

---

<sup>1</sup> Les créances devenues irrécouvrables liées aux redressements et aux liquidations judiciaires, qui accusaient une forte augmentation durant l'exercice 2001 (53 287 €) par rapport à l'exercice précédent (13 167 €) ont cependant été ramenées à 37.951 € en 2002.

- 8,3% de l'ensemble des noms de domaine installés au 31 décembre 2002 ont fait l'objet d'un changement de prestataire (contre 9% l'année précédente) ;
- 8,5% de l'ensemble des noms de domaine installés au 31 décembre 2002 ont fait l'objet d'une suppression (contre 5% l'année précédente). Cette tendance traduit le non renouvellement à l'échéance annuelle des noms de domaine enregistrés gratuitement sous « .nom.fr », dans le cadre de l'opération promotionnelle de décembre 2000 ;
- le nouvel abaissement du coût de création de noms de domaine (adhésion non comprise) de 15 € pour tous les prestataires, « option 1 » et « option 2 », soit une baisse tarifaire moyenne de 27% par rapport à l'exercice 2001 ;
- une moyenne de 115 installations par jour ouvré (contre 160 en 2001).

## **II. Le bilan financier**

Le montant total des ressources de l'exercice 2002 s'élève à 3,417 M€(contre 3,903 M€en 2001) et celui des charges à 3,611 M€(contre 3,889 M€en 2001).

### *II-1 Les produits*

En 2002, la structure des ressources de l'AFNIC se partage entre :

- les cotisations des adhérents, 18% des ressources totales comme en 2001,
- les prestations, 74,4% des ressources, dont un quart au titre des opérations sur les noms de domaine, et trois quarts au titre de la maintenance des noms de domaine installés<sup>2</sup>,
- le produit des subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales au titre du lancement des actions stratégiques (soit 1,9% des ressources totales),
- les autres recettes diverses (DNSO-ICANN,... 3,8% du total),
- les produits financiers (1,9% du total),

### *II-2 Les charges*

Les charges de rémunérations des personnels (2,17 M€ contre 2,0 M€ en 2001) représentent 60% (contre 52% en 2001) du montant total des charges de l'exercice. L'augmentation significative de ce poste de dépenses est la conséquence directe du recrutement, pour une durée limitée, d'ingénieurs affectés aux actions de développement lancées avec le soutien des pouvoirs publics (voir ci-après).

---

<sup>2</sup> A comparer aux chiffres de 2001 : 66 % des ressources, dont 41 % au titre des opérations sur les domaines, et 59 % au titre de la maintenance des domaines installés

### *II-3 Le résultat comptable*

La structure des dépenses de l'année 2002 est fortement corrélée à la mise en place des équipes de développement des actions « NIC générique (EUREG), IDsA et Numerobis », sur lesquelles le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'association, avaient été appelés à se prononcer respectivement les 12 avril et 5 juin 2002. Le décalage entre les prévisions et l'exécution, tant en ce qui concerne le montant des financements attendus que le retard de signature des conventions correspondantes, explique en partie le caractère déficitaire de l'exercice 2002, aggravé par le ralentissement général de l'activité économique.

On notera cependant que :

- la prise de risque liée aux investissements consentis par l'AFNIC est à la hauteur des enjeux stratégiques afférents ;
- il s'agit du premier exercice déficitaire de l'association, depuis sa création (au 1<sup>er</sup> janvier 1998) ;
- les réserves accumulées permettent de faire face à cette situation ;
- le déficit n'est pas structurel mais conjoncturel (lié à des dépenses d'investissement et de recrutement de personnel, bien identifiées et exceptionnelles, d'une part, et à une baisse tarifaire délibérée des prestations de l'AFNIC, d'autre part).

### **III. Les faits marquants**

L'année 2002 a été principalement marquée par :

*III-1 La constitution du groupement EUREG* : l'élaboration du dossier correspondant, en liaison avec plusieurs partenaires européens, a requis une forte mobilisation des ressources de l'AFNIC. La description du projet figure ci-après au chapitre VIII ;

*III-2 Le lancement de trois projets de développement technologique*, labellisés en mai 2002 dans le cadre du RNRT et du PROGSI, dans le prolongement de l'activité de veille technologique décrite dans les rapports d'activité des années 2000 et 2001. Les projets NIC-Générique et IDsA ont effectivement démarré en cours d'année 2002, tandis que le projet Numerobis a été largement préfiguré dans le cadre de la mise en place de la plate-forme d'évaluation de technologies émergentes (IPv6, DNSsec, ENUM) - voir ci-après chap. V - ;

*III-3 L'amplification des actions de « marketing » du « .fr »*, mise en lumière par l'intervention de M. Renaud Dutreil, Secrétaire d'Etat aux PME, lors du lancement de la nouvelle procédure d'enregistrement des sociétés commerciales via les Centres de Formalités des Entreprises (CFE). Cette inauguration venait souligner les efforts accomplis pour promouvoir le « .fr », à savoir :

- la réalisation du guide d'information « GÉNIC », conçu par le service de communication de l'AFNIC à l'intention des entreprises ou des particuliers désirant s'enregistrer dans la zone « .fr » (voir ci-après chap. VII) ;
- la mise en place d'actions spécifiques de marketing de développement du « .fr », grâce à l'intervention d'un chargé de mission à temps plein depuis la mi-novembre (voir ci-après chap. VI).

*III-4 Le quasi doublement des adhérents du Collège international*, révélant l'intérêt croissant de la communauté essentiellement francophone pour la démarche de co-développement prônée par l'AFNIC (voir ci-après chap. VIII).

#### **IV. L'activité de nommage**

##### *IV-1 Aspects administratifs et juridiques*

Les *conventions de nommage* (applicables aux entités d'un secteur d'activité non réglementé - par ex. : académies, ambassades, offices du tourisme...-) sont devenues *facultatives*, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus obligatoirement enregistrées sous un format commun mais peuvent choisir librement leur nom de domaine tout en respectant la charte de nommage (date d'effet : *juillet 2002*).

En matière *contentieuse*, toutes les affaires finalisées en 2002 (patrimoine.fr ; playstation.fr ; gay.fr ; e-france.fr) se sont soldées favorablement pour l'AFNIC. Les juges ont fait jouer au détriment des demandeurs, l'article 700 du NCPC. Les décisions sont motivées et les arguments mis en avant par les tribunaux prennent acte du bien fondé de l'intervention de l'AFNIC, reconnaissent sa totale neutralité dans les relations directes entre organismes et valident ainsi la charte de nommage. Parallèlement, la plupart des requêtes et contestations se sont interrompues en phase pré-contentieuse ou sont encore en cours d'instruction.

Parmi les autres *actions à caractère juridique*, l'AFNIC a pris les initiatives suivantes en matière de marques :

- abandon de la marque française et communautaire « Harmonic », détenue par l'AFNIC, compte tenu du risque de revendication de tiers ;
- dépôt de la marque communautaire « Eureg » ;
- dépôt de la marque française et internationale (Bénélux, Suisse) intitulée « l'Internet en confiance » ;
- mise en place d'un système de surveillance annuelle des marques détenues par l'AFNIC : AFNIC, EUREG, GÉNIC, F NIC France, FR Afnic.

Parmi les faits émergents de l'année 2002, on retiendra les activités contractuelles ou juridiques suivantes :

- la rédaction de la « convention CFE » visant à favoriser le préenregistrement de noms de domaine par les entreprises en création ;
- divers contrats de partenariat en vue de l'utilisation de GÉNIC ;
- le contrat d'utilisation du logo *adhérent AFNIC* ;
- l'extension de déclaration à la CNIL ;
- l'élaboration d'une note de synthèse dans le cadre de la mise en place d'échanges sécurisés entre l'AFNIC et ses prestataires ;
- la réponse à la Commission européenne concernant une plainte pour refus d'enregistrement de sociétés non localisées en France.

## *IV-2 Evolution des procédures*

Plusieurs actions ont été menées pour faire évoluer les procédures, en mobilisant les différents services de l'association, ainsi que l'équipe d'ingénieurs :

En premier lieu, la révision du système d'échange prestataires-AFNIC, qui concerne :

- les procédures de changement de prestataire : l'ancien prestataire dispose d'un délai de 15 jours pour s'opposer explicitement au transfert de zone. En l'absence de cette opposition formelle, le changement de prestataire est effectué (dans l'hypothèse où l'ancien prestataire émet un refus dans ce laps de temps, le délai habituel des 6 semaines est conservé à partir du jour où la demande a été initiée) ;
- les procédures de réponse aux courriers électroniques liés au traitement des dossiers : chaque réponse n'a plus à être envoyée directement dans la boîte courrier général. Cette innovation permet de gérer plus efficacement les demandes en limitant l'intervention manuelle et donc d'optimiser le temps de réponse.

En second lieu, le lancement de l'enregistrement des sociétés commerciales via les Centres de Formalités des Entreprises (CFE) :

- cette procédure permet aux entreprises de profiter de leur première immatriculation dans un CFE ou d'une modification de leur situation administrative pour procéder à un préenregistrement d'un nom de domaine. L'entrepreneur dispose alors d'un délai de 15 jours pour transformer son préenregistrement en un enregistrement définitif par l'intermédiaire du prestataire de son choix ;
- une procédure similaire, concernant les noms de domaine de la zone « .tm.fr », est en phase d'aménagement au titre du préenregistrement des marques par l'INPI.

L'information relative à ces nouvelles procédures a donné lieu à plusieurs événements :

- test du préenregistrement par 4 CCI (portant sur plus d'une centaine d'opérations) ;
- information de l'ensemble des CCI par l'ACFCI (octobre 2002) ;
- lancement solennel de la procédure par M. Renaud Dutreil, Secrétaire d'Etat aux PME, le 12 décembre 2002 ;
- adhésion de 9 CCI au 31/12/2002 en vue de proposer le service de préenregistrement.

## *IV-3 Formations*

Cinq sessions de formation pour un total de 112 prestataires ont été organisées en 2002 dans les locaux de l'AFNIC.

Le nouveau système d'inscriptions, mis en place en 2001, permet une automatisation quasi totale des inscriptions. Une nouvelle procédure est en cours d'aménagement, afin de permettre la mise en place d'une liste d'attente.

Par ailleurs, deux sessions spécifiques de formation ont été organisées :

- autour d'IPv6 (mars et octobre) pour 22 prestataires ;
- autour du DNS (juin et novembre) pour 10 prestataires.

A noter que ces sessions se déroulent sur deux jours et sont constituées à la fois de présentations techniques et de travaux pratiques.

## V. Evolutions techniques

L'équipe d'ingénieurs de l'AFNIC partage ses activités entre les tâches opérationnelles, le lancement de projets stratégiques et la veille technologique.

### V-1 Les tâches opérationnelles

Parmi les évolutions techniques les plus significatives liées à l'activité de production au cours de l'année 2002, on citera les suivantes :

- mise en place d'une sauvegarde de la base Oracle en temps réel et du DNS sur le site de l'INRIA ;
- étude de l'installation d'une 2ème connectivité Internet sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- migration du système d'information sur la nouvelle grappe de 2 serveurs (4 processeurs) avec SAN (Storage Area Network) ;
- mise à niveau du serveur secondaire ns3 et du routeur sur le point d'échange du SFINX afin d'offrir un serveur DNS en IPv4 et IPv6 ;
- migration de la plate-forme d'évaluation IPv6 de l'AFNIC vers une connectivité native via Renater2 avec des numéros IP officiels ;
- développement d'outils d'aide à la validation des dossiers de demande de création de nom de domaine ;
- amélioration de l'automatisation des « tickets » ;
- collaboration technique au nouveau site Web de l'AFNIC ;
- étude de la mise en place de la PKI ;
- mise en place de tests du protocole DNSsec ;
- amélioration du système de facturation et de relance des impayés.

### V-2 Les projets de développement

Trois projets de développement ont été *labellisés* dans le cadre du Réseau National de Recherche en Télécommunications (RNRT) et du Programme Société de l'Information (PROGSI) en mai 2002. Outre le projet *Numerobis*, qui a donné lieu à la préparation administrative du dossier et à la formalisation du déroulement des tâches entre les partenaires, deux de ces projets, ont effectivement débuté durant cette même année :

- *NIC-Générique* : projet PROGSI, *labellisé* le 22/05/02, et dont la date de démarrage (T0) a été fixée au 01/06/02 ; le but de ce projet est d'aider à la mise en place d'un NIC grâce :
  - au déploiement d'une plate-forme d'outils permettant la mise en œuvre des services nécessaires à la gestion d'un registre sur la base de logiciels ouverts ;
  - à la publication de documents et de fiches techniques sur les technologies émergentes ;
  - à des dispenses de formation au plan international.



L'activité de ce projet durant l'année 2002 a été consacrée essentiellement à l'étude et à la rédaction du document de réponse à l'appel à candidature de la Commission européenne pour la gestion du nouveau TLD « .eu » par l'association EUREG (voir le chapitre « Création du '.eu' »).

- *IDS*A (Infrastructure DNS Sécurisé et Applications) : projet RNRT, *labellisé* le 14 mai 2002, et dont la date de démarrage (T0) a été fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2002. Plusieurs partenaires sont associés à l'AFNIC dans ce projet : l'ENST-Bretagne, France Télécom R&D et l'IRISA. Le but de ce projet, qui sera développé à partir d'une plate-forme sous IPv6, est d'étudier le déploiement d'une architecture sécurisée pour le DNS (DNSsec) ainsi que les avantages qui pourraient être exploités pour la mise en œuvre et la sécurisation d'autres applications (IPsec, sécurisation de la signalisation Mobile IPv6, ...). L'activité de ce projet durant l'année 2002 a été consacrée à l'étude et au déploiement d'une arborescence DNSsec, à la mise en place d'échanges sécurisés entre serveur DNS avec IPsec, à la participation aux réunions de l'IETF (novembre 2002) et à une présentation aux Journées IPsec de décembre 2002.

### V-3 La veille technologique

L'équipe d'ingénieurs a pratiqué une veille technologique active :

- en participant notamment aux groupes de travail de l'IETF, du RIPE, du G6, et du JRES ;
- en procédant aux études d'adaptation de la plate-forme d'évaluation de technologies émergentes, au protocole *ENUM* dans le cadre du projet *Numerobis*.

## VI. Le développement du « .fr »

### VI-1 Définition d'une stratégie de développement du « .fr »

Un « plan d'actions stratégique » a été élaboré à la mi-novembre. Il définit quatre axes stratégiques, les objectifs fixés pour chacun d'eux et les actions à entreprendre. Ces axes sont les suivants :

- développement global de la notoriété du « .fr » auprès des entités pouvant prétendre à déposer des noms en « .fr » ;
- création d'un réseau de prescripteurs institutionnels du « .fr » ;
- approfondissement des relations avec le réseau des prestataires conventionnés ;
- mise en œuvre d'un reporting « marketing » sur l'évolution du « .fr » par segment d'utilisateurs (secteurs d'activité) et zones géographiques.

## *VI-2 Veille et identification des réseaux de prescripteurs institutionnels potentiels en région*

Plusieurs centaines de structures et de réseaux de différentes tailles (nationale, régionale, départementale, locale) maillant le territoire français ont été identifiés. Souvent, ces réseaux travaillent de manière indépendante et sans se connaître. Plusieurs « observatoires » tentent d'obtenir une vision claire de la situation. Cependant, l'impression dominante au stade actuel du développement des NTIC en France, reste celle d'une effervescence donnant naissance à une multitude de projets qui ne profitent pas des travaux accomplis par les uns et les autres faute d'une meilleure coordination / diffusion de l'information.

En termes opérationnels, cette situation implique une prise de contact avec la plupart de ces réseaux pour mener à bien la mission de développement du « .fr ».

## *VI-3 Elaboration de documents*

Les documents suivants ont été élaborés à cette fin :

- projet de questionnaire / consultation sur l'évolution du « .fr » ;
- argumentaire de promotion de l'AFNIC, du « .fr » et de GÉNIC à l'intention des prescripteurs « institutionnels » ;
- courriers destinés aux collectivités locales.

## *VI-4 Initiation ou reprise de contacts*

Le principal effort, en 2002, a porté sur les associations et fédérations regroupant les collectivités locales, avec l'espoir de pouvoir faire jouer un « effet levier ». Ces contacts<sup>3</sup>, aussi bien que ceux qui ont été initiés en direction des associations de développement des NTIC, ont permis d'établir trois constats :

- bien que le thème des NTIC soit considéré comme prioritaire, cette « priorité » est parfois un peu neuve pour des structures qui ne possédaient pas les compétences en interne jusqu'à présent ;
- au sein de la problématique « NTIC », celle du « .fr » reste assez localisée et la volonté des partenaires potentiels d'avancer ensemble dépend souvent de la « culture Internet » de l'interlocuteur ;
- l'outil GÉNIC est souvent plus parlant et plus efficace pour monter une coopération au plan opérationnel : il constitue en effet un apport immédiat de contenus pertinents pour ces structures à la recherche de sources de valeur ajoutée.

---

<sup>3</sup> voir liste en annexe II

## **VII. Actions de communication**

Les principales actions menées par l'AFNIC en 2002 sont les suivantes :

- participation aux 6èmes Rencontres d'Autrans organisées par l'ISOC France et parrainage de la manifestation (janvier) ;
- participation au Salon des Entrepreneurs : organisation d'une conférence sur le « .eu » (février) ;
- réalisation d'encarts presse dans « la revue des entreprises » du MEDEF (février, mars et avril) ;
- création de la lettre d'information mensuelle INFO-AFNIC (avril) ;
- réalisation d'une enquête avec la SOFRES sur la perception du « .fr » par les internautes français (mai – juin 2002) ;
- à l'occasion de l'assemblée générale 2002, organisation d'une présentation publique sur le thème « bilan de l'ouverture des nouveaux TLD « .biz » et « .info » par leurs gestionnaires respectifs Neulevel et Afilias » (juin) ;
- réalisation de GÉNIC « grand public », support d'information sur l'Internet pour un public de non initié (septembre) ;
- réalisation d'une enquête sur la perception de l'AFNIC et de son rôle par un échantillon de prestataires option 1 (octobre) ;
- réalisation d'un publi-reportage dans la revue « commerce international » pour le lancement du préenregistrement des noms de domaine en « .fr » par les Centres de Formalités des Entreprises des CCI (octobre) ;
- réalisation de nouvelles plaquettes de communication AFNIC (octobre – novembre) ;
- développement d'un partenariat avec l'APCE pour promouvoir GÉNIC, le guide interactif d'information sur l'Internet (novembre) ;
- lancement national du préenregistrement par les CFE avec le secrétaire d'Etat aux PME à la CCI de Toulouse (décembre).

Des actions ont fait l'objet de communiqués de presse en 2002 :

- la conférence sur le « .eu » à l'occasion du Salon des entrepreneurs (janvier – février) ;
- l'information publique sur le bilan des nouveaux TLD « .biz » et « .info » (juin) ;
- l'enquête sur la perception du « .fr » par les internautes français (juillet) ;
- la création du consortium EUREG (août) ;
- le lancement national du préenregistrement par les CFE (décembre).

## VIII. Relations internationales

L'AFNIC s'est encore plus fortement impliquée dans les relations internationales. Elle a assuré une représentation française au sein de divers organismes et forums nationaux et internationaux. Sa contribution s'est avérée importante dans le cadre de l'évolution de la gouvernance de l'Internet et des enjeux techniques, économiques et politiques sous-jacents. Cette activité s'inscrit dans la mission de l'AFNIC, consistant à offrir à ses adhérents des prestations et un soutien situés au meilleur niveau des technologies de l'Internet.

Le détail de l'activité internationale de l'AFNIC est disponible en annexe I ci-après.

### VIII-1 *Le projet EUREG*

Parmi les faits marquants de l'année 2002, on retiendra la forte implication de l'AFNIC dans le projet EUREG, réponse d'un consortium de partenaires à l'appel à propositions de la Commission européenne en vue de la création du futur « .eu ».

L'engagement de l'AFNIC dans ce projet a nécessité le soutien de sociétés de conseil extérieures ainsi que l'embauche de personnels supplémentaires.

EUREG s'inscrit par ailleurs dans un projet de plate-forme expérimentale plus large, « NIC Générique » susceptible de permettre la validation et le transfert de technologies liées au métier de registre de noms de domaine.

Depuis la première présentation publique de l'initiative EUREG à Bruxelles lors d'un meeting de l'ec-pop (voir <http://www.ec-pop.org/presents/eureg-afnic> le 27 Septembre 2001) et la réception à Saint-Quentin-en-Yvelines de Colette Flesch, député européen et rapporteur du « .eu » (27 novembre 2001), l'AFNIC, après avoir convaincu d'autres partenaires de la rejoindre pour la mise en place d'un registre européen, a assuré la coordination du projet jusqu'à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt remise à la commission le 25 octobre 2002.

### VIII-2 *CENTR (Council of European National Top level Registries)*

Au sein du CENTR, l'AFNIC s'est attachée à promouvoir des échanges opérationnels plus concrets entre ccTLD européens, sur les sujets suivants : l'ICANN et la création du ccNSO, la fonction IANA « revisitée », la position à adopter sur les transferts de zone DNS, la directive européenne sur la protection des données privées, ENUM, IDN, DNSsec, EUREG, etc.

Six « NIC » européens ont été reçus et visités au cours de l'année, une assemblée générale du CENTR a été organisée par l'AFNIC en France, et plusieurs autres actions de communication ont été effectuées (cf. <<http://www.centri.org/meetings/ga-16/AFNIC-LIC.pdf>>).

La participation financière de l'AFNIC au CENTR pour 2002 s'élève à 38 500 Euros.

### *VIII-3 ICANN*

L'année a été marquée par la réforme de l'ICANN, dont l'une des conséquences pour l'AFNIC est la transformation du DNSO en deux nouvelles organisations, le gNSO (pour les questions relatives aux gtLD) et le ccNSO (pour les questions relatives aux ccTLD). Les participants au DNSO sont convenus que son secrétariat devenait celui du gNSO et restait hébergé par l'AFNIC, jusqu'à l'été 2003. La création du ccNSO suscite aujourd'hui de nombreux échanges dans la communauté ccTLD et n'a toujours pas été finalisée.

La participation financière de l'AFNIC pour la période 2001-2002 a été annulée compte tenu de la dette (impayée au 31 décembre 2002) de l'ICANN au titre de la prestation d'hébergement du secrétariat du DNSO dans les locaux de l'AFNIC durant l'année 2000. Des contacts informels ont été pris afin de collecter de l'information sur les questions relatives aux redélégations de ccTLD correspondant à des DOM - TOM, notamment celle du « .tf », aux procédures IANA, à la future délégation du « .eu » ou encore aux relations contractuelles ccTLD-ICANN.

### *VIII-4 RIPE*

Les réunions trimestrielles du RIPE constituent des événements particuliers auxquels participent les acteurs techniques de l'Internet européens. Trois réunions annuelles sont organisées dont deux se situent à Amsterdam (en raison de la présence du RIPE-NCC, organisme opérationnel de distribution des adresses IP en Europe élargie) et une autre ailleurs en Europe, chacune durant 5 jours. Le CENTR profite du succès de ces rencontres pour organiser les échanges du groupe de travail technique ainsi que le DNR (Domain Name Registry), groupe de travail de veille concernant DNS, à la même date et au même endroit.

Les réunions du RIPE permettent aux ingénieurs de l'AFNIC de cultiver les liens avec les acteurs techniques incontournables de l'Internet européen, de promouvoir des actions locales (IPv6, développements, etc.), de se tenir informés aux évolutions en cours de développement et d'y participer.

### *VIII-5 IETF*

L'IETF (Internet Engineering Task Force) est l'organe au sein duquel se développent les protocoles en usage sur l'Internet. Le travail de production des standards est réparti dans des groupes de travail, et le résultat est publié sous forme de RFC (Request For Comment) disponibles sur le site web de l'IETF (<http://www.ietf.org>). Les groupes de travail sont présidés par des personnalités techniques, parfois à l'origine de la création du groupe de travail. Les échanges sont basés sur des forums de discussion au sein desquels se construisent des positions consensuelles. Plusieurs groupes de travail ou standard ont des incidences directes sur le métier de registre de noms de domaine, et spécifient même dans certains cas des protocoles métier nous concernant : provreg (EPP), IDN, CRISP, DNSext, Enum, etc. L'AFNIC participe largement aux échanges et est un des rares ccTLD (le seul en Europe) à être cité comme contributeur aux RFC. Les réunions de l'IETF permettent aux ingénieurs de l'AFNIC de cultiver des liens avec les acteurs techniques incontournables de l'Internet mondial, de promouvoir des actions locales (IPv6, IDN, développements, etc.), d'être présents au cœur du processus de formation des standard de l'Internet et d'y participer.

### *VIII-6 Collège international*

L'AFNIC s'implique dans une logique de co-développement en direction notamment des pays du sud via son Collège international. Ce collège, qui regroupait au 31/12/02 29 membres dont 13 NIC, se réunit une fois par an à l'occasion de l'assemblée générale de l'AFNIC et permet de coordonner des pays autour de projets communs régionaux :

- FFTI : formations de formateurs en technologie de l'information, permettant de regrouper un certain nombre de futurs formateurs par région et de leur faire suivre une formation générale de maîtrise technologique du réseau ;
- COMFTI : création d'un cédérom de cours sur le DNS afin d'accompagner les FFTI en amont et en aval. L'objectif de ce projet est de fournir une plate-forme de formations à distance ;
- NIC générique : travail sur les logiciels ouverts de déploiement d'un NIC, aide à l'installation et à l'exploitation, documentation de type HOWTO et fiches techniques.

Un Comité de Coordination du Co-développement, « C3 », a été créé afin de donner une meilleure visibilité des projets et une coordination en termes de financements. D'autres projets ou actions de l'AFNIC apportent une valeur ajoutée au collège international, comme le NIC-générique ou les contacts noués par notre participation au sein des organismes internationaux.

### *VIII-7 Groupe de travail « international » (GTI)*

Le GTI tente d'élaborer une position commune entre les différents acteurs de l'Internet français. L'AFNIC apporte une aide logistique à ce groupe de travail qu'anime son directeur général. Les comptes rendus des cinq réunions annuelles sont disponibles sur le site :

<http://adherents.nic.fr/document/gt>

### *VIII-8 Divers*

Depuis de nombreuses années, l'AFNIC héberge des DNS secondaires officiels de ccTLD sur l'un de ses serveurs. Cet hébergement permet, par un contact opérationnel, d'entretenir des liens cordiaux et des échanges avec d'autres NIC. Par ailleurs, la présence de l'AFNIC au SFINX a conduit à réfléchir, avec RENATER, à la possibilité d'offrir un service d'hébergement de serveur au profit de ccTLD intéressés. Un contrat tripartite a ainsi été conclu avec le DNS.be.

## **IX. La vie de l'association**

### *IX-1 Les instances*

Les instances délibératives se sont réunies respectivement les 12 avril et 18 octobre (conseil d'administration) et le 5 juin 2002 (assemblée générale ordinaire).

Les instances consultatives se sont réunies selon l'échéancier ci-après :

- comités de concertation « prestataires » : 21 mars et 26 septembre ;
- comités de concertation « utilisateurs » : 21 mars, 20 juin, et 27 septembre.

La réunion annuelle du collège international s'est tenue les 3 et 4 juin à l'UNESCO à Paris et dans les locaux de l'AFNIC à Saint-Quentin-en-Yvelines. Le nombre de membres

de ce collège est en forte augmentation. Il est passé de 17 membres fin 2001 à 29 fin 2002. Ses membres proviennent de 16 pays différents, 13 NIC sont représentés.

Deux axes de collaboration ont été choisis lors de la réunion du 4 juin : formation de formateurs et construction d'un NIC générique sur la base des technologies AFNIC.

Une formation FFTI a eu lieu depuis à Dakar en décembre 2001 et la formation à la construction d'un NIC générique a été organisée sur une semaine en mars 2002 dans les locaux de l'AFNIC.

L'AFNIC a présenté son modèle de gestion au Nigeria en juillet 2002.

#### *IX-2 Fonctionnement*

- 25 mars et 31 mai : réunions du groupe de travail tripartite composé des représentants des prestataires et des utilisateurs au CA ainsi que de deux représentants du gouvernement afin de réfléchir à des propositions d'évolution de la composition du CA et de la répartition des droits et des devoirs des membres (décision du conseil d'administration du 26 septembre 2001 suite aux demandes des membres de l'association).

#### *IX 3 Les personnels*

Au 31 décembre, l'AFNIC comptait 45 personnes, dont 1 fonctionnaire détaché, 7 CDD et 2 formations en alternance (contre 35 personnes en décembre 2001).

La décision du CA de participer aux projets de développement, labellisés par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, a nécessité le recrutement d'ingénieurs sur contrats à durée déterminée.

### **Conclusion**

L'AFNIC a poursuivi ses efforts en 2002 en vue de faire évoluer la charte de nommage, d'améliorer les procédures et les services offerts aux acteurs de l'Internet. Après sa cinquième année d'existence, l'association a acquis une place reconnue parmi les organismes de nommage, ainsi qu'une réputation fondée sur son expertise technique et sur une constante démonstration de respect des valeurs auxquelles elle est attachée.

L'association a joué un rôle important en terme de veille en 2000 et 2001 dans l'anticipation des évolutions technologiques. En 2002, l'AFNIC a pris le risque, encouragée par les pouvoirs publics, de se lancer dans des projets de développements stratégiques qui s'inscrivent dans sa mission de transfert des connaissances et du savoir-faire acquis.

L'AFNIC a dans la même logique développé des actions en direction de l'appropriation de l'Internet par les utilisateurs à travers l'outil GÉNIC. Plus que jamais, sa position centrale dans l'Internet en France fait d'elle un vecteur privilégié de création d'un espace de confiance propice au développement de l'économie numérique, ainsi qu'un partenaire pour tous les acteurs du développement local.

## **Annexe I**

### ***Liste des contacts pris dans le cadre de la mission de développement du « .fr »***

#### **1) Collectivités locales et communes**

- Conseil régional du Nord Pas de Calais
- FMVM (Fédération des Maires de Villes Moyennes)
- ADCF (Association des Communautés de France)
- FNMR (Fédération Nationale des Maires Ruraux)
- APRONET (Association des Professionnels de l'Internet des Collectivités locales)
- APVF (Association des Petites Villes de France)
- SNSGDGCT (Syndicat national des secrétaires généraux et directeurs généraux des collectivités territoriales)
- ADF (Assemblée des Départements de France)
- AMGVF (Association des Maires des Grandes Villes de France)
- CDC – Cyberbases – Localtis

#### **2) Organismes consulaires**

- APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers)
- CCI de Toulouse (Journées de formation/sensibilisation les 12 & 13 décembre)

#### **3) Associations régionales ou locales**

- APCE (Association Pour la Création d'Entreprise)
- Interlocal / Réseau idéal
- AVICAM (Association des Villes pour le Câble et le Multimedia)
- ARTESI (Agence Régionale des Technologies de l'Information – IDF)
- L'Echangeur Nord Pas de Calais / Déclic.net
- Boulogne Développement
- Association Villes-Internet, organisatrice de la manifestation « Multimediaville »
- ADITIF / Réseau francilien
- Agence des PME
- APEC (Association pour l'emploi des Cadres)
- FING (conférence sur le haut débit)



## Annexe II

### *Relations internationales de l'AFNIC*

#### *Calendrier des activités auxquelles des représentants de l'AFNIC ont participé*

##### Dates et réunions CENTR au cours de l'année 2002 :

- 21-22 février **AG CENTR**, Esclimont, France (organisée par l'AFNIC)
- 29 Avril Groupe de travail technique, Amsterdam, Hollande
- 8 Avril Groupe de travail juridique, Francfort, Allemagne
- 30-31 mai **AG CENTR**, Heraklion, Crète
- 5-6 septembre Groupe de travail juridique, Krakovie, Pologne
- 5-6 septembre **AG CENTR**, Vilnius Lituanie
- 9 septembre Groupe de travail technique, Rhodes, Grèce
- 16 septembre Groupe de travail juridique, Zurich, Suisse
- 21-22 novembre **AG CENTR**, Allemagne

##### Dates et réunions ICANN au cours de l'année 2002 :

- 10-14 mars **AG ICANN**, Accra, Ghana
- 24-28 juin **AG ICANN**, Bucarest, Roumanie
- 27-31 Octobre **AG ICANN**, Shangai, Chine
- 14-15 Décembre **Réunion annuelle**, Amsterdam, Hollande

##### Dates des réunions RIPE au cours de l'année 2002 :

- 14-18 janvier RIPE meeting 41, Amsterdam, Hollande
- 29 avril-3 mai **RIPE meeting 42**, Amsterdam, Hollande
- 9-13 septembre **RIPE meeting 43**, Rhodes, Grèce

##### Dates des réunions IETF au cours de l'année 2002 :

- 17-22 mars IETF meeting 53, Mineapolis, Minnesota, USA
- 14-19 juillet **IETF meeting 54**, Yokohama, Japon
- 17-21 novembre **IETF meeting 55**, Atlanta, Georgie, USA

##### Quelques dates et réunions importantes EUREG au cours de l'année 2002 :

- 12 janvier Présentation EUREG à AUTTRANS
- 31 janvier Salon des entrepreneurs Palais des congrès
- 5 février Promotion « .eu » et EUREG, RENATER
- 9 Avril Présentation EUREG au cabinet du 1<sup>er</sup> ministre

12 Avril	<b><i>Le CA de l'AFNIC confirme son soutien politique à EUREG</i></b>
1 mai	Promotion EUREG au RIPE
27,28 mai	<b><i>Premier accord EUREG, Madrid (EBR, ITNIC, ESNIC, AFNIC)</i></b>
30 mai	Promotion EUREG, AG CENTR
5 juin	EUREG et « .eu » présenté à l'AG de l'AFNIC
4 juillet	Promotion EUREG, états généraux du nommage
5 juillet	Réunion EUREG à Pise (retrait ITNIC)
26 juillet	Accord d'hébergement d' EUREG négocié à Eish-sur-Alzette, ISOC
30 juillet	<b><i>Signature EUREG à Madrid (RED.ES, AFNIC, Colegio Mercantiles)</i></b>
20 septembre	Consultation organisée par la Commission à Bruxelles
8 octobre	<b><i>Signature EUREG à Paris ( INPI, FORTH « .gr » rejoignent EUREG)</i></b>
9 octobre	Présentation EUREG à des membres du Cabinet du 1 <sup>er</sup> ministre
17 octobre	<b><i>Signature EUREG à Madrid (CORE rejoint EUREG)</i></b>
18 octobre	<b><i>Le CA confirme l'engagement de l'AFNIC dans EUREG</i></b>
25 octobre	<b><i>Envoi de la réponse à l'appel d'offre à la Commission européenne</i></b>
14-15 déc.	Réunion d'action et de coordination EUREG
22 décembre	Publication de l'association à la gazette officielle (Luxembourg)

Dates et actions du Collège international au cours de l'année 2002 :

18-22 mars	Formation NIC générique AFNIC
3 et 4 juin	Réunion annuelle du collège international de l'AFNIC en France
20 juin	COMFTI – lancement
20 septembre	C3 : lancement – 1 <sup>ère</sup> réunion

## Annexe III

### *Glossaire*

**ACFCI**

Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

**Adresse IP**

Adresse Internet Protocol

**AFNIC**

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

**AG**

Assemblée Générale

**AUF**

Agence Universitaire de la Francophonie

**C3**

Comité de Coordination du Co-développement

**CA**

Conseil d'Administration

**CCI**

Chambre de Commerce et d'Industrie

**ccNSO**

Country-Code Names Supporting Organization

**ccTLD**

country code Top Level Domain

**CENTR**

Council of European National Top-level domain Registries

**CFE**

Centre de Formalités des Entreprises

**CNIL**

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

**COMFTI**

Conception d'Outils Multimédia pour les Formateurs en Technologies de l'Information

**Crisp**

Cross Registry Information Service Protocol

**DNS**

Domain Name System

**DNSext**

Domain Name System Extensions

**DNSsec**

Domain Name System Security Extensions

**DNSO**

Domain Name Supporting Organization

**EC-POP**

European Community Panel of Participants

**ENST**

Ecole Normale Supérieure des Télécommunications

**ENUM**

Telephone Number Mapping

**EPP**

Extensible Provisioning Protocol

**EUREG**

EUropean REGistry

**FFTI**

Formation de Formateurs en Technologies de l'Information

**G6**

Groupe français des expérimentateurs d'IPv6

**GAC**

Gouvernemental Advisory Committee

**gNSO**

Generic Names Supporting Organization

**GTI**

Groupe de Travail International animé par l'AFNIC

**gTLD**

generic Top Level Domain

**IANA**

Internet Assigned Numbers Authority

**ICANN**

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

**IDN**

Internationalized Domain Name

**IDsA**

Infrastructure DNSsec et Applications

**IETF**

The Internet Engineering Task Force

**INPI**

Institut National de la Propriété Intellectuelle

**INRIA**

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

**IP**

Internet Protocol

**IPsec**

IP Security Protocol

**IPv4**

Internet Protocol version 4

**IPv6**

Internet Protocol version 6

**IRISA**

Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires

**ISOC**

Internet SOCIety

**ITU**

Voir « UIT »

**JRES**

Journées RESeaux

**Kbis**

Dénomination de l'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) reflétant les caractéristiques juridiques de l'entreprise à l'instant présent.

**LDAP**

Lightweight Directory Access Protocol

**MEDEF**

Mouvement des Entreprises de France

**NAPTR**

The Naming Authority PoinTeR

**NCPC**

Nouveau Code de Procédures Civiles

**NIC**

Network Information Center

**NTIC**

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**OMPI**

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

**PKI**

Public Key Infrastructure ou IGC (infrastructure de gestion des clefs)

**PROGSI**

Programme Société de l'Information

**RFC**

Request For Comments

**RIPE**

Réseau IP Européen

**RIPE NCC**

RIPE Network Coordination Centre

**RNRT**

Réseau National de la Recherche en Télécommunications

**SFINX**

Service for French Internet eXchange

**TLD**

Top Level Domain

**UIT**

Union Internationale des Télécommunications, ou ITU en anglais.